

ANNEXE A

RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE
D'UN ÉCART TYPE POUR LE DISTRIBUTEUR

ANNEXE A

RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE D'UN ÉCART-TYPE

APPROVISIONNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS (TWh) (Scénario à + 1 écart-type du scénario moyen)

	Année 2017
Besoins visés par le Plan	181,1
+ Impact de l'aléa global sur les besoins (1 écart-type)	3,5
Besoins d'un scénario de demande plus élevée	184,6
- Volume d'électricité patrimoniale (incluant les pertes)	178,9
= Approvisionnement additionnels requis au-delà du volume d'électricité patrimoniale	5,7
Moins : Approvisionnements existants	15,4
- Hydro-Québec - Base	3,1
- Hydro-Québec - Cyclable	0,0
- Contrats de biomasse	1,7
- Contrats d'éolien	10,2
- Contrats de petites hydrauliques	0,4
- Achats d'énergie en hiver	0,0
= Dépendance envers les marchés de court terme (Note 1)	(9,6)

Source : Plan d'approvisionnement 2017-2026

Note (1) : Une donnée négative correspond à un surplus. Pour combler des besoins supplémentaires, le Distributeur dispose d'une marge de manoeuvre suffisante (conventions d'énergie différée, contrat cyclable et contribution des marchés de court terme).